

Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté

Déclaration du groupe des Outre-mer

L'engagement bénévole concerne 22 millions de personnes âgées de plus de 18 ans soit un tiers de la population française. Cet essor de l'engagement citoyen trouve sa source dans la fracturation de notre société et dans la perte d'attractivité des sphères politiques et syndicales qui sont accusés d'immobilisme face aux crises successives que nous subissons.

Les militants déçus, les jeunes en recherche d'engagement préfèrent se tourner vers le secteur associatif qui leur semble garant de certaines valeurs comme la générosité, l'écoute, l'efficacité, mais aussi et surtout l'ancrage dans le quotidien des gens avec à la clé, la possibilité de « faire bouger les choses » concrètement et rapidement.

Le développement de l'engagement bénévole est donc le marqueur social d'un certain échec des institutions et des politiques publiques dont elles ont la charge, lesquelles n'ont pas été le rempart espéré à la pauvreté et à la montée des inégalités.

Dans les Outre-mer, la situation actuelle qui tire son origine des échecs successifs et répétés de la promesse d'égalité tant attendue mais loin d'être acquise, entraîne non seulement des fractures mais constitue aussi un formidable levier à l'engagement.

Comme le rappelle cet avis, l'engagement bénévole dans nos territoires s'apprécie à la lumière de la vitalité associative qui reste dynamique malgré les difficultés économiques et sociales auxquelles ils font face.

Et si le secteur associatif reste encore très florissant, il peine aussi à trouver des « dirigeants-bénévoles » tant la lourdeur et la responsabilité administrative et juridique de plus en plus importante pèsent sur leurs épaules.

De plus, dans une société en forte mutation et soumise aux conséquences de la crise sanitaire sur l'activité économique mais également sur le monde du travail, on doit légitimement anticiper les potentiels ralentissements de l'engagement dans les organisations. C'est pourquoi, ces préconisations sonnent donc comme d'impératives réponses permettant d'éviter de futures crises de vocations.

Le groupe des Outre-mer partage l'intégralité des recommandations mais il faut particulièrement insister sur le triptyque : Sensibiliser, protéger et reconnaître.

Bien qu'on constate une désaffiliation politique des jeunes parce qu'ils croient de moins en moins dans la capacité des responsables publics à répondre à leurs attentes, ces derniers ne se désengagent pas pour autant de la vie de la cité. Dès lors, il faut renforcer la sensibilisation et la formation dès le plus jeune âge pour susciter ce réflexe de l'ouverture aux autres.

Le second aspect réside dans la nécessaire protection des demandeurs d'emploi contre les risques de détournement du bénévolat ou de chantages en contrepartie des minimas sociaux. Enfin, si la reconnaissance et la valorisation de l'engagement bénévole représentent un enjeu pour les associations, elles constituent également un défi pour les pouvoirs publics. Le législateur dispose encore de nombreux leviers à déployer pour mieux former et valoriser les compétences acquises.

Le groupe des Outre-mer a voté l'avis.